



Le service public de l'emploi prêt au lancement de l'obligation d'annonce

Berne, 26.06.2018 - Le 26 juin 2018, le SECO et l'Association des offices suisses du travail (AOST) ont, lors d'un point de presse, informé de l'avancement de la mise en œuvre de l'obligation d'annonce. Ainsi, les offres d'emploi dans les professions dont le taux de chômage est d'au moins 8 % en Suisse peuvent être annoncées aux offices régionaux de placement (ORP) à compter du 1er juillet.

Le portail en ligne travail.swiss sert de plateforme d'information et de services pour la mise en œuvre de l'obligation d'annoncer les postes vacants. Les personnes intéressées peuvent utiliser l'outil de check-up pour vérifier en quelques clics si un poste est soumis à l'obligation d'annonce. Le cas échéant, les employeurs sont tenus d'annoncer le poste aux ORP, soit en ligne sur le portail travail.swiss, par courriel, par téléphone ou en se rendant personnellement à l'ORP. Pendant cinq jours ouvrables, seuls les demandeurs d'emploi inscrits à l'ORP et les collaborateurs des ORP peuvent consulter les informations en question, qui sont enregistrées dans un domaine protégé.

Les instruments à disposition, qu'il s'agisse d'éléments entièrement nouveaux ou complémentaires, permettent aux employeurs de collaborer avec les ORP d'une manière moderne, numérique et efficace et d'accéder aux demandeurs d'emploi inscrits auprès des ORP. Les demandeurs d'emploi bénéficient non seulement d'un large éventail d'offres d'emploi, mais aussi d'un accès privilégié aux informations concernant les postes soumis à l'obligation d'annonce.

Le service public de l'emploi est prêt à mettre en œuvre l'obligation d'annoncer les postes vacants, décidée par le Parlement.

Adresse pour l'envoi de questions

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Holzikofenweg 36
CH-3003 Berne
tél. +41 58 462 56 56
fax +41 58 462 56 00

Auteur

Secrétariat d'Etat à l'économie
<http://www.seco.admin.ch>

Dernière modification 29.12.2017

Contact

Demandes de medias

Veuillez adresser vos demandes de medias écrites à medien@seco.admin.ch

Cheffe de la Communication et porte-parole

Antje Baertschi
tél. +41 58 463 52 75
fax +41 58 462 56 00

[Courriel](#)

Chef suppléant de la Communication et porte-parole

Fabian Maienfisch
tél. +41 58 462 40 20
fax +41 58 462 56 00

[Courriel](#)

Porte-parole

Isabel Herkommer
tél. +41 58 465 03 49
fax +41 58 462 56 00

[Courriel](#)

Abonnement aux news

<https://www.seco.admin.ch/content/seco/fr/home/seco/nsb-news/medienmitteilungen-2018.msg-id-71295.html>